

TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER PAYSAGISTE

DIPLÔME



Titre de la formation et références

Intitulé	Titre Professionnel « Ouvrier paysagiste »		
Enregistrement	RNCP 37875	Date d'échéance	28/10/2028
Certificateur	MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION		
Niveau de formation	3 - Savoirs couvrant des faits, principes, concepts généraux (CAP, BEP)		
Code CertifInfo	1155057	Code NSF	214r : entretien des espaces verts, des parcs et jardins, des terrains de sport 214s : aménagement paysager (production)
Formacode(s)	21046 Travaux paysagers	Code(s) ROME	A 1203 – Aménagement et entretien des espaces verts
Texte(s) de référence	Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification - Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi - Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi - Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi - Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) - Arrêté du 5 juillet 2023 relatif au titre professionnel d'ouvrier paysagiste		



Public visé

Cette formation est destinée à toute personne, homme ou femme, qui souhaite se professionnaliser dans le secteur des espaces verts, du jardinage et de l'aménagement paysager en obtenant un 1^{er} niveau de qualification professionnelle.

Il est recommandé de maîtriser les savoirs de base, d'aimer le **travail en extérieur**, de posséder une **bonne condition physique** et d'être sensible au **respect des règles de sécurité**. Il est souhaitable de savoir gérer son stress et d'avoir une bonne capacité de résistance.

La formation est accessible aux personnes en reconversion, aux apprentis, aux salariés ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Au besoin, un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap peut être complété et renvoyé à l'organisme certificateur.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>



Prérequis

Aucun



Équivalences

Le titre professionnel est composé de trois (3) blocs de compétences :

- RNCP37875BC01 - Entretenir un espace paysager
- RNCP37875BC02 - Végétaliser un espace paysager
- RNCP37875BC03 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37875BC01 - Entretenir un espace paysager	<u>RNCP399 – TP - Ouvrier du paysage</u>	RNCP399BC01 - Entretenir un espace paysager
RNCP37875BC02 - Végétaliser un espace paysager	<u>RNCP399 – TP - Ouvrier du paysage</u>	RNCP399BC02 - Végétaliser un espace paysager
RNCP37875BC03 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager	<u>RNCP399 – TP - Ouvrier du paysage</u>	RNCP399BC03 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager



Objectifs de la formation

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou à la suite d'un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Les 3 CCP peuvent être validés indépendamment les uns des autres.

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité). Il végétalise les villes et espaces périurbains, effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre.

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation

RNCP37875BC01 - Entretenir un espace paysager

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire

Entretenir une surface herbacée à semiligneuse

Tailler des arbres et des arbustes

Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur

Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

RNCP37875BC02 - Végétaliser un espace paysager

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Réaliser un gazon ou une couverture végétale

Planter des arbres et des arbustes

Réaliser un massif paysager

RNCP37875BC03 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager

Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager

Poser et entretenir un réseau d'arrosage

2/ Suites de parcours et les débouchés

Le titulaire du Titre Professionnel d'ouvrier paysagiste pourra occuper des postes de : ouvrier paysagiste, ouvrier du paysage, jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste, ouvrier des espaces verts, agent d'entretien des parcs et jardins. Il pourra occuper ces postes dans différents secteurs d'activités :

- Entreprises du paysage,
- Parcs et jardins,
- Sols sportifs,
- Services techniques des collectivités,
- Services techniques des complexes touristiques.



Processus de validation

À l'issue du parcours de formation, l'épreuve d'examen du titre professionnel comporte plusieurs parties :

Mise en situation professionnelle : 10h40

La mise en situation professionnelle est constituée de trois phases :

Phase 1 (durée : 09 h 00 min) : La réalisation d'un aménagement paysager comprenant des végétalisations et des maçonneries paysagères.

Phase 2 (durée : 01 h 30 min) : L'entretien d'un espace paysager.

Phase 3 (durée : 00 h 10 min) : Le débit de tronçons de bois.

Entretien technique : 00h30min

L'entretien technique comprend deux parties :

Partie 1 : un entretien concernant la connaissance des végétaux, ainsi que la sécurité lors des chantiers d'abattage et la technique de l'abattage direct.

Partie 2 : un entretien sur la pose et l'entretien d'un réseau d'arrosage

Questionnaire professionnel : 01h05min

Le questionnaire professionnel comprend trois parties :

Partie 1 : Identification de 40 échantillons de végétaux.

Partie 2 : Identification de 10 bioagresseurs.

Partie 3 : Questionnaire à choix multiples relatif à la protection des végétaux.

Entretien final : 00h15min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel

Des adaptations du déroulement de l'épreuve sont possibles en cas de présentation d'un ou deux CCP.



FORMATION



Conditions d'accès et délais

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT : <https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés : cf. Annexe 1
- Participer à un entretien de sélection dont l'objectif est d'échanger sur le parcours du candidat, les compétences pré requises attendues et la cohérence de la formation avec le projet professionnel
- Disposer d'un financement : voir section correspondante

Entre les étapes de sélection et le démarrage de la session, il ne s'écoule pas plus d'un mois.



Contenu de la formation

Dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité professionnelle, des consignes de santé et de sécurité au travail, des préconisations en matière de responsabilité sociétale en entreprise (RSE) :

Bases du métier et posture professionnelle

- **Vocabulaire professionnel et technique** (termes botaniques, outils, techniques d'aménagement).
- **Connaissance du milieu du paysage** et des entreprises d'espaces verts.
- **Posture professionnelle** (relation client, ponctualité, image de l'entreprise).
- **Comprendre et respecter les consignes** (plans de plantation, consignes du chef de chantier).
- **Règles de sécurité et prévention** (utilisation des Équipements de Protection Individuelle - EPI, gestes et postures, sécurité liés aux outils tranchants et motorisés, signalisation de chantier).
- **Organisation et travail en équipe** sur le terrain.
- **Développement durable dans les métiers du paysage** (gestion différenciée, zéro phyto, préservation de la biodiversité, valorisation et recyclage des déchets verts, économie d'eau, paillage).

Réception, stockage et préparation des végétaux et matériaux

- **Connaissance des produits :**
 - Végétaux (arbres, arbustes, vivaces, annuelles, gazons).
 - Matériaux de construction (pavés, dalles, bois, bordures, clôtures, terreaux, amendements).
- **Réception et contrôle des produits** (vérification de la santé des végétaux, calibrage, mottes, racines nues, dépotage, contrôle des quantités de matériaux).
- **Bon de commande / bon de livraison** (lecture de plan de masse, contrôle des listes de colisage, etc.).
- **Fiches de non-conformité** (gestion des végétaux malades ou endommagés lors du transport).
- **Règles et méthodes de stockage et jaugeage** (mise en jauge temporaire des végétaux pour éviter le dessèchement, stockage sécurisé des outils et matériaux).

Réalisation, entretien et aménagement des espaces verts

- **Fiche technique et plans de plantation** (lecture de plans, repérage et traçage au sol).
- **Matériel et outillage de paysage** (utilisation et entretien de la coutellerie/sécateurs, outils à main, et matériels motorisés : tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, motoculteur).

- **Poste de travail et chantier** (sécurisation de la zone de travail, balisage, mise en place des outils).
- **Portionnement et dosages** (compter les godets, mesurer les distances de plantation, peser et doser les engrais/amendements, calculer les volumes de terre ou de béton, conversions).
- **Techniques paysagères :**
 - **Taille et découpe** : taille de formation, taille d'entretien, tonte, détourage des massifs.
 - **Opérations préliminaires** : préparation des sols (bêchage, griffage, nivellement, apport de terreau).
 - **Travaux de plantation et d'engazonnement** : ouverture des fosses, tuteurage, haubanage, semis de gazon, pose de gazon en plaque, paillage.
 - **Petite maçonnerie paysagère** : pose de bordures, réalisation de petites circulations (allées, pas japonais), pose de clôtures.
 - **Arrosage** : principes d'apport en eau, initiation aux systèmes d'arrosage automatique.
- **Principes de contrôle esthétique et sanitaire** (vérification de l'alignement, de la rectitude des coupes, détection des maladies ou parasites).
- **Règles de finition et de présentation du chantier** (ramassage des feuilles, soufflage des allées).

Nettoyage, maintenance et remise en état du matériel et du chantier

- **Contrôle de la propreté** du chantier en fin de journée.
- **Nettoyage, affûtage et désinfection du matériel** (nettoyage des lames de sécateur à l'alcool pour éviter la propagation des maladies, entretien de premier niveau des moteurs thermiques/électriques, suivi du carnet de maintenance).
- **Nettoyage et sécurisation des zones de stockage et des véhicules** (lavage des outils, rangement de la benne du camion, gestion des produits inflammables comme les carburants).
- **Remise en état du site après intervention** (remise en place de la terre, nettoyage des accès routiers ou piétons souillés par le chantier).



Suivi et individualisation

A l'issue de la sélection, une information et des évaluations de positionnement permettent de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long du cursus de formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le bénéficiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Pour chaque session de formation :

- Un responsable de formation est désigné pour suivre la session et organiser le suivi de l'alternance
- Des référents pédagogiques sont identifiés par famille d'activités et évaluent les acquisitions des apprenants tout au long de leur formation
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Au préalable, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point dédié à chaque bénéficiaire
- La satisfaction des bénéficiaires est régulièrement mesurée. Ces évaluations sont proposées à plusieurs reprises, en cours et en fin de cursus de formation.
- Le bénéficiaire est préparé à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)

- Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des bénéficiaires tout au long de leur cursus
- L'insertion professionnelle des sortants est mesurée : nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité



Moyens et méthodes pédagogiques

1/ Lieu de la formation

UPV Formation Développement	
Adresse Physique 504 route départementale 61 83580 GASSIN	Adresse Postale IMSAT BP253 83078 Toulon Cedex 9

2/ Moyens pédagogiques

Equipements et matériel

- Plateaux techniques propres à la pratique des activités concernées
- Salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner
- Un espace dédié aux bénéficiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises

Ressources pédagogiques

- Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages spécialisés dans les thématiques de formation
- Un compte Office 365 et la suite Office associée (Word, Excel, etc.) par apprenant
- Un espace dématérialisé TEAMS (application office 365) dédié à chaque session et mettant à disposition les ressources pédagogiques

3/ Méthodes pédagogiques et progressivité

Le cursus de formation que nous proposons s'effectue en présentiel et propose une alternance centre de formation/entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et des bénéficiaires et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

La formation s'appuie sur des méthodes actives et participatives, mêlant cours théoriques et pratiques à travers des mises en situation, des jeux de rôle, et des études de cas. Ces approches favorisent l'attention des apprenants, structurent la progression des compétences, et renforcent la dimension réflexive, essentielle dans l'exercice des compétences professionnelles.

La programmation pédagogique est organisée en quatre étapes progressives : elle commence par l'acquisition des savoirs fondamentaux, évolue vers une maîtrise autonome des compétences, et se termine par une consolidation des acquis et une préparation à l'insertion professionnelle, avec des contenus complémentaires spécifiques.

Pour répondre aux besoins individuels et collectifs, la pédagogie par objectifs est utilisée, avec une organisation modulaire permettant des travaux en groupe ou des approches individualisées. La progressivité des apprentissages se traduit par une montée en difficulté et en complexité, en s'appuyant sur les acquis issus des expériences en entreprise.

Par ailleurs, certains domaines considérés comme essentiels, tels que les techniques culinaires et les mises en situation avec des publics réels, sont abordés de manière linéaire avec une fréquence régulière, souvent hebdomadaire grâce au restaurant d'application de l'IMSAT. Cette organisation est renforcée par un coaching individualisé hebdomadaire pour accompagner au mieux la progression de chaque apprenant.

4/ Qualité des intervenants

Nos formateurs, internes et/ou externes, allient une vaste expérience en formation professionnelle à une pratique approfondie sur le terrain, des conditions essentielles pour garantir le succès de nos actions de formation. Leur qualification respecte les attendus réglementaires en termes de niveau de diplôme et d'expérience.

L'équipe pédagogique est présentée aux apprenants à chaque début de session.



La valeur ajoutée de l'UPV Formation Développement

L'UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit d'accompagnement à la recherche de stage ou d'employeur, rdv sur demande
- Un suivi et un accompagnement individualisé des bénéficiaires

VEUILLEZ TROUVER DANS LES ANNEXES CI-DESSOUS

- Annexe 1 : Les informations spécifiques de la session à venir (dates, durée, organisation, financement, coût, indicateurs de résultat des sessions précédentes, contacts)
- Annexe 2 : Le planning du/des parcours de la session à venir

3 SESSION 2026



Organisation

Parcours	CCUI
Nombre de bénéficiaires habilités	20 maximum
Dates entretiens de recrutement	A déterminer lors de l'inscription
Date limite rendu dossier	15 jours avant le début du parcours
Date de début -fin	Du 19/10/2026 au 29/10/2027
Soit (durée)	12 mois
Nb heures au total	1883 h
Dont en OF IMSAT	616
Dont en ALTERNANCE	1267 h* <i>* Doivent être déduits de ce volume horaire, les congés payés et les jours fériés non travaillés</i>
Interruption Formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance
Planning	Sur demande
Organisation de la formation, de l'alternance et de la certification	• En formation du 19/10/26 au 26/02/2027 • Alternance massée en entreprise du 01/03/2027 au 26/09/2027 • Formation puis examen du 27/09/2027 au 29/10/2027 • Le temps d'alternance en entreprise est plus important pendant les mois de juillet et août • Horaires type : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Financement	• Contrat d'apprentissage • Contrat de professionnalisation • CPF / CPF TRANSITION • Financement personnel



Coût

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.co

Moyens de financement possibles		Coût pour le bénéficiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT * <i>* Si prise en charge totale. En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel ou via le CPF</i>
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	EN FONCTION DU MONTANT DISPONIBLE * (reste à charge possible) <i>* Consulter le montant de votre CPF sur : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/</i>
Financement personnel	NON	/



Indicateurs de résultat

Indicateur Session N/N+1	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) N-2/N-1		
Taux de satisfaction Session(s) N-2/N-1		
Taux de réussite Session(s) N-2/N-1		
Taux d'abandon Session(s) N-2/N-1		
Taux de poursuite d'étude Session(s) N-2/N-1		
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) N-2/N-1		
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) N-2/N-1		
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de CA Session(s) N-2/N-1		11.76%

Renseignements complémentaires et contacts

Vous souhaitez...



...Participer à l'une de nos ***réunions d'information*** collectives et ***visiter*** le site



... Être ***accompagné.e*** dans la ***recherche*** de ***stage*** ou d'***employeur***



...Vous ***préparer aux tests*** de sélection et à la ***formation***



... Recevoir un ***dossier d'inscription***



... Nous poser une ***question***

Contact(s) :

- Samir HADJI - s.hadji@upv.org - 06 98 26 50 42
- IMSAT - contact@imsat.co - 04 94 75 24 15